

Bellevue

Votre mairie vous informe

n°73 - Décembre 2025

P. 6 Loisirs

Un sauna à Port-Gitana

P. 7 Déchets

Accès à l'ESREC des Chânat avec un QR Code

P. 15 Sécurité

Mesures pour prévenir les cambriolages



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève



Editorial



Jean-Marc Carrillo
Conseiller administratif

Chers Bellevistes,

La fin d'année approche à grand pas et marque ainsi les six premiers mois de mon mandat en tant que Conseiller administratif de la Commune de Bellevue. Une prise de fonction intéressante, stimulante et exigeante. En ce sens, la fonction de Conseiller municipal, que j'ai eu le plaisir d'exercer entre 2019 et 2025, représente une base solide pour investir à présent un nouveau rôle dans le fonctionnement de la vie communale. Un rôle marqué par l'étude et le suivi de dossiers stratégiques, ainsi que par la prise de décisions importantes qui orientent le développement de notre si belle commune !

Parmi les dossiers qui m'occupent actuellement figure entre autres la construction d'une crèche au cœur du village. Située dans un immeuble, acheté cette année à la Fondation de la Commune de Bellevue (FLB), cette nouvelle structure d'accueil disposera d'une capacité d'accueil de 80 places, répondant ainsi à une demande croissante des familles. Nous avons mandaté un bureau d'architecture cet été et déposerons la demande d'autorisation de construire en début d'année. Nous espérons ainsi lancer ce chantier courant 2027.

Les équipements publics continuent à se renforcer notamment sur le site communément appelé « L'Arbaète » et situé proche de l'ancienne

déchetterie communale. La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE) disposera d'un espace adapté à ses activités en faveur des jeunes bellevistes, âgés entre 12 et 25 ans. Les habitants auront également la possibilité d'y louer une salle.

Les travaux participent à la sécurité de nos habitants. Dans le courant du premier semestre 2026, le chemin des Tuilleries fera l'objet d'un réaménagement complet. En effet, cet axe est fortement transité et rend l'accès aux riverains difficile. Pour augmenter sa sécurité, ce chemin doit être rendu moins attractif pour les pendulaires. La vitesse de circulation sera donc abaissée à 30km/h. Un trottoir continu sera également aménagé, côté Versoix. Avec le soutien des membres de la commission bâtiments, travaux et sécurité, j'ai proposé d'avancer la réalisation de ce chantier et de l'exécuter en même temps que les travaux menés actuellement sur la route des Romelles et pilotés par l'office fédéral des routes (OFROU). Ainsi, les nuisances seront concentrées dans le temps.

Par ailleurs, nos voies de circulation s'améliorent avec le début de la réalisation de la Voie Verte sur le tronçon compris entre les Communes de Pregny-Chambésy et Genthod. Un ouvrage qui favorise les déplacements doux et qui est le résultat d'une étroite collaboration entre nos Communes et le canton.

Le Vengeron, situé à cheval sur les territoires communaux de Pregny-Chambésy et de Bellevue, se métamorphosera dès le deuxième semestre 2026, avec le réaménagement complet de la plage, la création d'un port de plaisance, ainsi que de bâtiments pour les loisirs et les sports nautiques. Ces ouvrages seront gérés par le canton et seront livrés progressivement jusqu'en 2029 environ. En ce qui nous concerne, dans le même

objectif temps, nous prévoyons la construction de la passerelle des Orchidées, reliant le quartier du Champ-du-Château à la plage du Vengeron. Cet ouvrage sera un apport réjouissant en faveur de la qualité de vie des Bellevistes.

Toutes ces réalisations ne peuvent être effectuées que si les finances communales restent stables sur le long terme. La présence de deux entreprises majeures sur notre commune, le Groupe Richemont et la Banque Lombard Odier, contribuent à entrevoir des finances saines pour les années à venir. Le refus populaire de l'initiative « J'y vis, j'y paie » le 18 mai 2025 nous a, pour sa part, soulagé d'un risque important de pertes fiscales. Cela nous permet de poursuivre l'octroi des subventions récemment mises en place et de procéder à des amortissements complémentaires de façon à conserver, voire d'augmenter notre capacité d'investissement.

Si l'avenir proche est rassurant, les bouleversements économiques et politiques que nous traversons peuvent également entraîner des répercussions sur les finances communales. Il est de notre responsabilité de tenir compte de ces incertitudes et de considérer l'avenir avec prudence et grande attention. Nous pouvons nous réjouir que le Conseil municipal ait approuvé à l'unanimité, le 11 novembre dernier, le budget 2026 proposé par le Conseil administratif.

Pour ma part, il me tient personnellement à cœur d'assurer une gestion saine des finances communales, comme cela l'a été précédemment.

Belles fêtes de fin d'année ! ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025

Le Conseil municipal s'est réuni pour la troisième fois de la législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 1er décembre 2025 :

- Délibération complémentaire (rectificative) relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires clôturés en 2024 et aux moyens de les couvrir, déjà adoptée le 13 mai 2025 et soumise à un nouveau vote après modification, adoptée à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de 50'000.- CHF (TTC) destiné à l'instauration d'une zone 30 km/h au chemin du Planet, adoptée à l'unanimité ;

Le Conseil a en outre procédé :

- Au renvoi en commission des finances du projet de budget 2026,
- À la nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour l'année 2026, ainsi que leurs remplaçants :

Nom - Fonction - Groupe

- Mme Fabienne TAUGWALDER, Présidente, BDA
- Mme Hélène KOUKOUTSAS, Suppléante, PLR
- M. Simon ASGEDOM, Vice-président, LCVL
- Mme Florence GUMOWSKI, Suppléante, LJS

- Au renvoi en commission des bâtiments, travaux et sécurité du projet de motion « Élaboration d'un règlement de police communale »,

- Au renvoi en commission des finances et administration du projet de motion « Pour l'amélioration de l'offre et de la qualité du Wi-Fi gratuit communal »,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation.

Le projet de motion « Pour un parc à chiens de plus grande superficie et mieux équipé, tant pour nos amis à 4 pattes que pour leurs maîtres » a été retiré. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 NOVEMBRE 2025

Le Conseil municipal s'est réuni pour la quatrième fois de la législature. Les décisions prises ont pour délai référendaire le 12 janvier 2026 :

- Délibération relative au budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter, adoptée à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de 235'800.- CHF (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle 2026 au Fonds intercommunal pour le développement urbain, pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises, adoptée à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'indexation de l'échelle des traitements du personnel communal, adoptée à l'unanimité ;
- Délibération relative à l'approbation de crédits budgétaires supplémentaires 2025 pour des amortissements complémentaires, adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal et le Conseil administratif ont respectivement élu 8 et 2 membres pour la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB), en application de l'art. 8, al. 2, lettre b des statuts de la FLB, jusqu'en 2030. ■

CONSEIL MUNICIPAL : SÉANCES 2026



Le Conseil municipal est l'organe délibératif de la Commune dont il contrôle la gestion et vote le budget annuel. Il exerce ses activités sur la base du règlement communal du Conseil municipal et la loi sur l'administration des communes.

À Bellevue, le Conseil municipal est composé de 19 membres, dont 10 femmes et 9 hommes. Les séances plénières se déroulent à la salle du Conseil municipal, située au deuxième étage de la Maison Lérina. Elles sont ouvertes au public à l'exception des sujets traités à huis clos.

Dates 2026

- 10 mars
- 28 avril
- 12 mai
- 9 juin ■

SCRUTINS 2026

À Genève, son droit de vote peut être exercé de deux manières distinctes : par correspondance ou à l'urne. Si vous avez oublié d'envoyer votre enveloppe à temps ou si vous préférez tout simplement la glisser vous-même dans l'urne, le local de vote de Bellevue se trouve à l'annexe mairie (Parc des Aiglettes 2). Il est ouvert le dimanche matin, de 10h à 12h, le jour du scrutin.

Votations populaires en 2026

8 mars / 14 juin / 27 septembre / 29 novembre

À LA RECHERCHE D'UN JOB D'ÉTÉ ?



Pendant les vacances scolaires estivales, l'administration communale engage pendant quelques semaines des jeunes pour travailler au sein du service des bâtiments ou des espaces extérieurs.

Qui peut postuler ?

Les jeunes, âgés de 16 ans minimum, peuvent postuler pour un job d'été. Une bonne condition physique est néan-

LE SERVICE DES ESPACES EXTÉRIEURS SE RENFORCE



Deux nouvelles personnes ont intégré le service des espaces extérieurs au cours de l'année. Il s'agit de Monsieur Jonathan Dové, agent d'exploitation, et Monsieur Milan Iseli, horticulteur-paysagiste.

Vous aurez certainement l'occasion de les croiser à Bellevue puisque le service des espaces extérieurs s'occupe notamment de l'entretien des espaces verts et de la végétation sur l'ensemble du territoire communal. Il l'embellit en créant des massifs floraux, ainsi qu'en réalisant différents travaux de jardinage. Ce service a également pour mission d'assurer la propreté des routes communales, des trottoirs, des cheminements, ainsi que des pistes cyclables. Dans le cadre de la viabilité hivernale, il assure le déneigement des voies de communication et prend des mesures contre le gel. ■

moins exigée pour remplir des tâches en lien avec l'entretien des bâtiments et des espaces verts. La préférence est donnée aux jeunes domiciliés à Bellevue et n'ayant jamais travaillé au sein de l'administration communale.

Formulaire à remplir

Un formulaire d'inscription sera disponible sur le site internet communal, ainsi qu'à la réception de la mairie dès le lundi 5 janvier 2026. Les jeunes intéressés sont invités à envoyer leur dossier de candidature jusqu'au vendredi 27 février. ■

Technique, bâtiments et services extérieurs



NOUVEAUX BÂTIMENTS À PORT-GITANA

Plus de 30 mois sont passés entre la première et la dernière photo ci-contre. La construction de l'Auberge Port-Gitana et de la Maison Lérina, officiellement inaugurées le samedi 20 septembre dernier, figure parmi l'un des chantiers les plus conséquents et importants pour le développement de la vie communale. ■



TRAVAUX



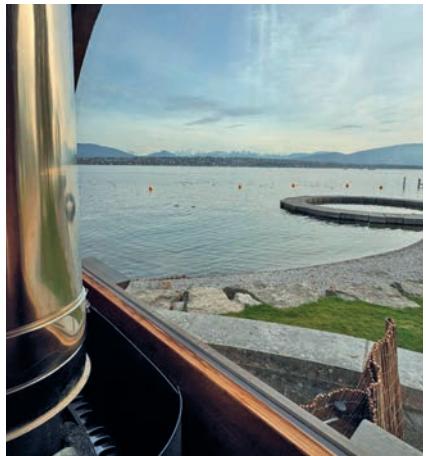
Réfection des Tuilleries

Un important chantier démarra dans les quartiers des Tuilleries et de la Roselière dans le courant du premier trimestre 2026, à savoir la réfection complète du chemin des Tuilleries. D'une durée estimée à 3 mois, ce chantier vise à créer des nouvelles conditions de déplacements pour l'ensemble des usagers de la route, ainsi qu'à améliorer et faciliter l'accès aux riverains. Avec l'intégration d'éléments de modération du trafic, la vitesse de circulation sera abaissée à 30km/h. La sécurité des piétons et des cyclistes sera également améliorée et renforcée avec la création d'un trottoir continu entre les chemins Rillet et Planet, côté Versoix. Ce chantier prévoit aussi la mise aux normes des arrêts TPG, à savoir le rehaussement des trottoirs, afin de faciliter l'accès au bus des personnes à mobilité réduite. ■

Circulation sur la place du village

Une partie de la place du village est ouverte à la circulation motorisée. Aménagée en zone 20km/h, la place du village favorise la mixité des usages, tout en donnant la priorité absolue aux piétons. Afin de faciliter l'accès au parking de la place du village, les automobilistes sont priés de respecter le marquage et le sens de circulation indiqués sur place. ■

UN AIR DE SCANDINAVIE À PORT-GITANA !



Depuis début novembre, le site de Port-Gitana accueille un sauna mobile chauffé au bois, pour une expérience bien-être inédite au bord du lac. Loué de manière privative (jusqu'à 8 personnes), il invite à partager un moment chaleureux entre amis ou en famille. Le sauna est chauffé exclusivement avec du bois provenant de Genève,

garantissant une énergie locale. Pour parfaire l'expérience, la plage toute proche permettra une immersion revigorante dans l'eau après la chaleur du sauna – une véritable tradition nordique !

La location se fait par tranches de 2 heures, 7 jours sur 7 : la première de 8h à 10h, puis toutes les deux heures jusqu'à la dernière de 20h à 22h. Le tarif est de 50 francs par séance, que vous soyez 1 ou 8 personnes. Des équipements publics comprenant vestiaires, douches, WC et casiers se trouvent à proximité, soit dans la Maison Lérina.

Pour réserver votre session, rendez-vous sur www.saunice.ch ou téléphonez au 079 358 21 16. Le sauna est géré de manière autonome par ses utilisateurs, selon les modalités indiquées en ligne. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site internet ainsi qu'à l'intérieur du sauna. ■

ACCÈS DES DEUX-ROUES MOTORISÉS AU PARKING GITANA

Vous circulez en deux-roues motorisés et souhaitez accéder au parking Gitana ? Depuis le mois d'octobre, l'accès au parking se fait uniquement sur présentation d'un ticket ou d'un badge entre 19h et 7h. Vous n'avez ni l'un, ni l'autre et vous ne pouvez pas accéder au parking ? Pas de panique, il vous suffit de sonner à la borne, située à la sortie du parking, côté station BP. ■

Développement durable et déchets

LA VOIE VERTE EST SUR LA BONNE VOIE...

La Voie Verte Genève – Versoix est un projet de réaménagement du territoire, piloté par le canton en collaboration avec les communes concernées. En traversant les communes de Pregny-Chambésy, Bellevue, Gentod et Versoix, la Voie Verte est conçue comme un espace public pour répondre aux besoins de la vie quotidienne, relier les principaux lieux de vie, ainsi que les espaces naturels de la rive droite, tels que bois, parcs et zones agricoles.

Partagés en cinq étapes, les travaux sur le tronçon Glaise-Lullin démarreront début janvier 2026, pour une durée estimée à deux ans. Pour les besoins du chantier, des tronçons devront temporairement être fermés. Une communication plus détaillée sera donnée ultérieurement. ■

SACHEZ FAIRE LE TRI 2026

À la fin de l'année, l'administration communale a pour mission d'actualiser et de rééditer la brochure « Sachez faire le tri » dans laquelle vous trouvez toutes les informations utiles pour la gestion de vos déchets. Cette brochure arrivera dans vos boîtes aux lettres peu avant les fêtes de fin d'année et devra être gardée précieusement, afin de pouvoir notamment consulter les dates des quatre levées des déchets encombrants pour 2026 (8 janvier, 16 avril, 2 juillet et 1er octobre). Afin de réaliser un tri de qualité, ce fascicule contient également toutes les indications pour jeter le bon déchet dans la bonne benne ! ■

ACCÈS À L'ESREC DES CHÂNATS SUR PRÉSENTATION D'UN QR CODE DÈS LE 1^{ER} FÉVRIER



À partir du 1er février 2026, l'accès aux Espaces de récupération (ESREC) de La Praille, Châtillon et des Chânaux, se fera uniquement au moyen d'un QR Code personnel. Rendez-vous sur le site www.espaces-de-recuperation.ch pour créer votre Pass ESREC.

La démarche est très simple, il suffit d'indiquer :

- Ses coordonnées personnelles : nom, prénom, adresse et téléphone,
- La plaque d'immatriculation du ou des véhicules avec lesquels vous vous rendez aux ESREC (il est aussi possible d'indiquer que vous vous y rendez en vélo cargo),
- Le numéro de client SIG (ou un autre document officiel) afin de valider le compte.

Le QR code sera alors généré automatiquement. Celui-ci pourra ensuite être utilisé directement à la barrière d'accès depuis un smartphone ou imprimé et laissé dans le véhicule.

Une phase de transition est en place jusqu'à l'entrée en vigueur du Pass : la barrière des ESREC s'ouvrira même si la personne n'a pas encore généré son QR code. Du personnel est également disponible sur place pour aider à la création du compte.

Retrouvez sur le nouveau site internet www.espaces-de-recuperation.ch toutes les informations utiles sur les ESREC : horaires, adresses, déchets acceptés et FAQ. ■

LA CAMPAGNE CANTONALE OH MON EAU EST DE RETOUR !



L'eau est une ressource précieuse, préservons-la par des gestes simples !

Le canton de Genève est riche d'un patrimoine aquatique exceptionnel. Son lac et ses 219 cours d'eau apportent bien plus que de la beauté à notre paysage : ils assurent des fonctions écologiques, énergétiques et récréatives essentielles. Mais cette richesse est fragile. Chaque activité humaine – qu'elle soit domestique, artisanale, agricole ou industrielle – peut contribuer à polluer nos eaux. Ce printemps encore, des contaminations sur la Seymaz et l'Aire ont entraîné des pollutions et des mortalités importantes de poissons.

Ce que nous jetons au sol ou dans une grille d'égout finit le plus souvent... à la rivière, sans passer par une station d'épuration.

Mégots, produits de nettoyage, peintures et solvants, désherbants, eaux de lavage de voiture, de devanture ou de terrasse : tous ces résidus polluent directement nos cours d'eau. Ils mettent en péril la faune et la flore aquatique, mais aussi la qualité de l'eau que nous utilisons au quotidien. Cette ressource vitale n'est pas illimitée.

Quelques conseils simples s'appliquent :

- Ne pas jeter de déchets solides dans les WC, éviers, baignoires ou lavabos mais bien à la poubelle ménagère,
- Ne jamais jeter de déchets au sol ou dans les grilles d'égouts,
- Éviter l'usage de produits chimiques à l'extérieur,
- Nettoyer son véhicule uniquement dans les stations de lavage équipées pour traiter les eaux usées,
- L'eau de baignade des piscines privées est considérée comme polluée, elle se déverse dans les réseaux publics d'eaux usées.

Polluer l'eau, c'est enfreindre la loi.

Les auteurs de pollution s'exposent à des sanctions pénales et administratives : des amendes pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs et une peine privative de liberté.

En cas de pollution des eaux, contactez le Service d'incendie et de secours (SIS) au 118. Connaître les bons gestes pour préserver l'eau :
ohmoneau.ge.ch ■

CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU RESTAURANT SCOLAIRE

La problématique du gaspillage alimentaire doit être abordée et traitée de manière générale. Ainsi, l'administration communale a proposé à l'association du restaurant scolaire de participer à une action visant à diminuer le gaspillage alimentaire. Ce projet, piloté par Foodways et co-financé par SIG-Eco21, se déploie sur plusieurs phases.

La phase de mesure s'est déroulée entre le 22 septembre et le 17 octobre. Elle montre que 142 grammes de nourriture par enfant sont jetés quotidiennement pour une assiette moyenne de 300 grammes. Ce gaspillage alimentaire est important, il représente non seulement une perte financière mais également un impact sur l'environnement (utilisation d'eau, transport des marchandises, etc). La phase suivante consistera à mettre en place des actions afin de diminuer la quantité de nourriture jetée chaque jour. Une nouvelle série de mesures seront prises dans un an, afin d'évaluer l'impact des actions mises en place. ■

BELLEVUE – CORSIER EN 15 MINUTES SEULEMENT AVEC LA VOIE BLEUE

Lancée le 15 septembre dernier, la Voie Bleue est une navette lacustre reliant Corsier (Corsier-Port) et Bellevue (Port Saladin) en seulement 15 minutes ! Exploitée par la Compagnie générale de Navigation, la Voie Bleue est une ligne principalement destinée aux pendulaires et offre ainsi un mode de déplacement supplémentaire. Elle permet effectivement de passer d'une rive à l'autre, sans devoir passer par le centre de Genève : gain de temps et d'énergie assuré ! Avec la Voie Bleue, c'est 100 % de mobilité durable ! Il n'y a pas de places de stationnement disponibles à proximité des débarcadères mais les vélos sont les bienvenus à bord.

La Voie Bleue est le résultat d'un projet collectif, porté et financé par 12 communes genevoises, des acteurs privés, ainsi que soutenu par le canton.

Trajets gratuits jusqu'au 24 décembre 2025, y compris pour les vélos. Horaires et tarifs disponibles sur www.cgn.ch.

Dès janvier 2026, les Bellevistes bénéficieront de 50 % sur les tarifs appliqués (abonnements et billets unitaires compris).

Les détails, ainsi que les modalités de paiement, seront prochainement annoncés sur le site internet communal et les réseaux sociaux. ■



NOUVEAU
DÈS LE
15 SEPTEMBRE
2025



CGN

Culture, sports et loisirs

SAVIEZ-VOUS QU'ICI ? SUR LE CHEMIN DES HUGUENOTS

Nombreux sont les Bellevistes qui empruntent à pied ou à vélo le chemin de la Glaise.

À proximité du pont qui passe sur le Nant-des-Limites se trouvent deux panneaux explicatifs à côté de sculptures de bisons de l'artiste Silvio Asseo : l'un du chemin de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, l'autre du Sentier "Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont". Des rencontres avec des randonneurs internationaux sur les deux sentiers sont fréquentes.

Ce second sentier de mémoire est moins connu et c'est précisément celui que nous allons vous présenter. Un peu d'histoire :

Les Huguenots, Protestants français, furent durement persécutés à cause de leur religion qui déviait du catholicisme. La vie de ces Huguenots devint impossible et ils décidèrent de fuir leur pays. Ceci débuta au XVIème siècle.

L'avènement d'Henri IV, lui-même d'origine protestante, arrêta ces mouvements. Les persécutions cessèrent grâce à l'Édit de Nantes en 1598, qui permit aux Huguenots l'établissement et l'exercice de la religion réformée.

La France sous Louis XIV révoqua cet Édit en 1685 et repris brutalement les persécutions des Huguenots. C'est ainsi qu'environ 200'000 hommes, femmes et enfants décidèrent, sous d'énormes efforts et difficultés, de rejoindre Genève (devenue protestante en 1536), les cantons protestants et des villes protestantes en Allemagne.

Genève accueillit près de 2'000 Huguenots qui furent soignés et qui s'établirent en ville. Ils amenèrent du savoir-faire par exemple la joaillerie,

l'horlogerie, l'imprimerie, le commerce et les sciences. Ces déplacements apportèrent, d'une manière générale, de grands avantages économiques. La France souffrit énormément de cet exode.

Les Vaudois du Piémont (Valdesi) sont des Protestants qui furent également persécutés et qui durent partir en exil autour de la Révocation de l'Édit de Nantes, escortés par la troupe du Duc de Savoie jusque dans la région de Neydens, près de Bardonnex. Leur chemin de l'exil rejoignit celui des Huguenots dans la région de Carouge.

Ce Sentier commémoratif débute à Poët-Laval (Drôme), traverse la France, la Suisse, l'Allemagne et aboutit à Bad Karlshafen (Land de Hesse), soit un total d'environ 1'800 km.

La partie suisse commence à Chancy (borne n° 10) et termine à Thayngen (SH), à la frontière allemande.

La partie genevoise est de 53 km, de Chancy à Céligny. L'Association "Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont - Genève" a créé cette partie du sentier en 2015 et offre aux randonneurs une trentaine de points d'informations culturelles et historiques. Des conférences, des visites et des balades sont fréquemment organisées par l'Association.

Plus de détails sur le site www.via-huguenots-geneve.ch.

Texte rédigé par Marc-André Baschy, président de l'Association Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont, Genève.

La Commune de Bellevue a gracieusement offert un panneau explicatif en novembre 2022 (voir photo ci-dessous). ■



UNE PROMENADE DIDACTIQUE POUR MIEUX CONNAÎTRE LA FAUNE LOCALE

Après avoir été exposée à la salle du Carénage de la Maison Lérina, l'exposition photographique de Monsieur Thomas Félix, enfant de la commune, devenu photographe animalier, s'invite en extérieur.

Au total, 15 panneaux sont exposés sur l'ensemble du territoire communal, et en particulier sur des sentiers de promenade : parc des Grands-Champs, sentier Sans-Souci, Port-Gitana ou encore parc des Aiglettes. Leur particularité ? Allier la photographie avec la pédagogie puisque chaque panneau contient une partie descriptive et explicative sur l'espèce en question. La nette rousse, la sittelle torchepot, l'écureuil, le héron cendré et bien d'autres encore vous invitent à leur rencontre... et qui sait peut-être qu'en levant les yeux vous aurez la chance d'en apercevoir. Les espèces représentées et photographiées font partie intégrante de la faune locale. ■



RETOUR EN IMAGES SUR L'INAUGURATION DES BÂTIMENTS À PORT-GITANA

Les nouveaux bâtiments construits au bord du lac, à savoir l'Auberge Port-Gitana et La Maison Lérina, ont été

officiellement inaugurés le samedi 20 septembre, sous un soleil radieux. Un jour important non seulement pour les architectes lauréats Monsieur Robin Bader et Madame Constance Leroy du bureau d'architecture ba.le, mais aussi les différents mandataires, les

autorités communales, et surtout les habitants qui ont pu visiter les différentes salles de La Maison Lérina, désormais ouvertes à la location, ainsi que la partie hôtelière de l'Auberge. ■





QUE FAIRE À BELLEVUE ?

Retrouvez ci-dessous les événements à ne pas manquer au début de l'année 2026 !

Vœux à la population

Jeudi 15 janvier, 19h, Maison Lérina (salle du Lac)

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil administratif invite la population belleviste à se retrouver le **jeudi 15 janvier** pour un apéritif festif. Une soirée pour accueillir la nouvelle année en toute convivialité et échanger sur la vie communale.

Lors de cette soirée, les mérites bellevistes seront remis aux personnes, qui par leurs actions et talents, méritent une distinction communale. Cette soirée sera également l'occasion pour les autorités communales de s'adresser aux nouveaux naturalisés.

Antigel est de retour à Bellevue

Mercredi 11 février 2026, 19h, salle communale

Dans le cadre de sa 16e édition, le Festival Antigel vous donne rendez-vous **le mercredi 11 février** à la salle communale de Bellevue pour une parenthèse de bien-être.

Offrez-vous un moment ressourçant avec une séance de yoga axée sur la respiration, la fluidité et la détente. Guidés par Giuseppe Bucci (Urban Shala), vous pratiquerez un yoga accessible à toutes et tous, dans une atmosphère sereine et bienveillante. L'expérience sera enrichie par une création musicale en direct de Goodbye Ivan, pour une immersion sonore apaisante et enveloppante. Prévoyez une tenue confortable. Un instant privilégié pour se recentrer et retrouver son énergie. Des assiettes du terroir seront proposées à la fin du cours pour partager un moment plaisir et gourmand. Billets et réservation sur www.antigel.ch

Concert de piano

Jeudi 19 février, 20h, Maison Lérina (salle du Lac)

« Une soirée avec Schubert », réservez d'ores et déjà votre soirée pour ce récital de piano commenté par Monsieur Daniel Vouillamoz, comédien et joué par Madame Nouchine Schopfer, pianiste. ■

LA SAISON DE LA PATINOIRE EST LANCÉE !

La patinoire de la Vigne Blanche a ouvert sa piste le samedi 22 novembre dernier. Entièrement couverte, les amateurs de glisse peuvent patiner par tous les temps. La patinoire est ouverte tous les jours, de 16h à 20h en semaine, de 10h à 20h les mercredis et les samedis, ainsi que de 12h à 20h les dimanches. Pendant les vacances scolaires, la piste est ouverte dès 10h ! Patins et patinettes disponibles à la location sur place.

* La patinoire est réservée à la pratique du hockey libre de 17h30 à 18h30 les lundis et les jeudis, ainsi qu'aux entraînements et activités du Hockey-Club de Bellevue-Genthod les lundis et les jeudis dès 18h30 et les dimanches entre 10h et 12h. ■

ASSOCIATION DES ARTISANS : UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UNE BELLE DYNAMIQUE LOCALE !

L'association des artisans de Bellevue-Genthod, désormais Ton Studio Créatif, se réinvente.

En plus des deux marchés artisanaux organisés chaque année, elle proposera désormais un programme d'activités à l'atelier, un espace de création partagé, des événements associatifs, ainsi que des formations pour renforcer les

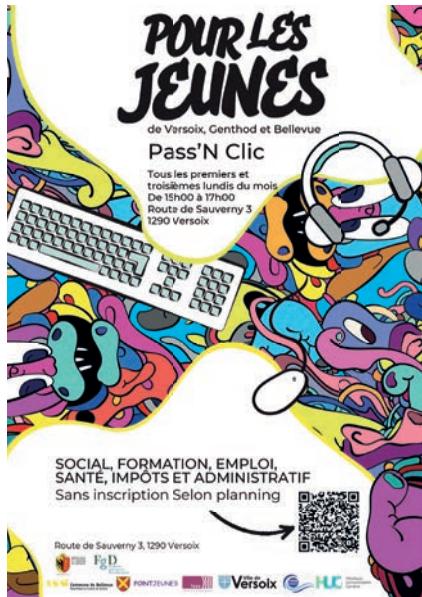
compétences en vente et en communication de ses membres.

L'association recherche une personne organisée, rigoureuse et motivée pour rejoindre son comité en tant que trésorierère bénévole et participer à cette belle aventure locale et créative.

Intéressé-e ? Écrire à info@tonstudio-creatif.ch ■

Social et jeunesse

PASS'N CLIC A DÉMÉNAGÉ



Pass'n Clic a déménagé et vous accueille désormais **les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 15h à 17h**, à sa nouvelle adresse : Route de Sauverny 3, à Versoix.

Destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, cette permanence offre un soutien gratuit et confidentiel sur des thématiques variées : emploi, formation, questions administratives, fiscales ou de santé.

Que ce soit pour rédiger un CV, préparer une candidature ou comprendre une démarche administrative, des professionnels sont là pour vous guider : conseillers en insertion professionnelle, travailleurs sociaux hors murs et éducateurs.

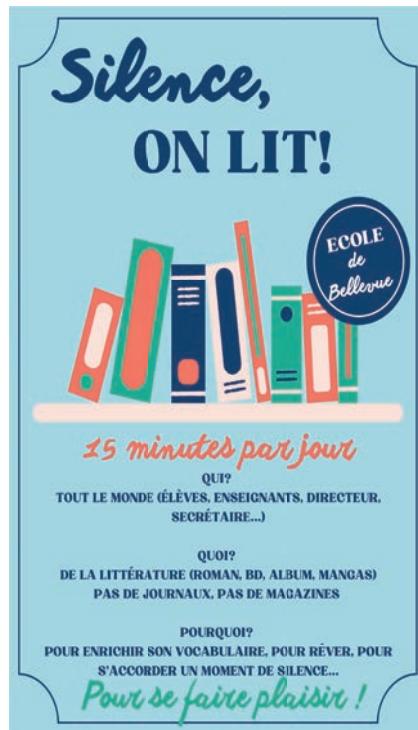
Des ordinateurs sont également mis à disposition pour vos recherches et démarches. ■

SILENCE, ON LIT ! PARTICIPEZ À CE PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL !

Vous êtes à la retraite et souhaitez partager votre goût de la lecture et des histoires avec les enfants ? L'école primaire de Bellevue organise une semaine de lecture intergénérationnelle du **16 au 20 mars 2026**.

Venez lire ou raconter une histoire, de 10h à 10h30, dans une classe, seul ou à plusieurs !

En cas d'intérêt ou pour plus d'informations, merci de contacter l'école par mail à l'adresse suivante : marion.mauris@edu.ge.ch ■



BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE ?

Tous les premiers jeudis du mois, entre 17h et 19h, la consultation juridique s'adresse aux personnes confrontées à des questions juridiques (mariage, divorce, séparation, droit du travail, assurances sociales, etc.) et souhaitant être conseillées par un avocat du Barreau de Genève. Un rendez-vous dure 30 minutes maximum par personne et coûte 30 francs. Toute personne intéressée doit prendre rendez-vous au préalable auprès de la réception de la mairie. Une caution de 50 francs est demandée. ■

RÉPÉTITION GÉNÉRALE DU SPECTACLE DE NOËL

**Jeudi 18 décembre, 10h,
salle communale**

Cette année encore, les enfants de l'école préparent un spectacle de Noël qui sera révélé le soir à leurs parents. Comme les places sont limitées, nous proposons aux grands-parents et aux seniors de la commune de participer aux répétitions. Les enfants comptent sur vous pour leurs derniers encouragements avant la grande représentation. ■

L'HIVER RAYONNE AU FOYER LIVADA

PRO SENECTUTE Livada

FOYER DE JOUR

À l'heure où les journées raccourcissent et que la lumière décline, le moral peut en pâtrir, en particulier chez les personnes âgées, souvent plus exposées au sentiment de solitude.

Conscient de cette réalité, le foyer de jour Livada redouble d'efforts pour apporter chaleur et réconfort à ses bénéficiaires. À travers des activités variées, allant de moments de réflexion à des ateliers en mouvement, sans oublier des conférences

enrichissantes, l'équipe dynamique de Livada veille à entretenir la joie de vivre au quotidien.

Présents du lundi au vendredi, les seniors profitent d'un accompagnement attentionné qui fait toute la différence et repartent avec le sourire... et un peu de soleil dans le cœur.

Si vous êtes domicilié parmi les secteurs suivants : Versoix, Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Céligny et dans certains secteurs de Meyrin, et que vous souhaitez devenir bénéficiaire du foyer de jour Livada, vous pouvez prendre contact directement avec ce dernier au 022 779 01 01 ou par mail à livada@ge.prosenectute.ch.

Pour rappel, le foyer de jour se situe à la route de Sauverny 10, dans le bâtiment annexe de la Résidence de Bon-Séjour. ■



Sécurité

ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La période hivernale est la plus propice aux cambriolages car la nuit tombe plus vite alors que la plupart des personnes travaille encore. Les cambrioleurs profitent aussi des départs en vacances pendant les fêtes de fin d'année.

RONDES SUPPLÉMENTAIRES

Pour renforcer la sécurité de ses habitants, la Commune intensifie le nombre de rondes réalisées par Python Sécurité SA, sur son territoire en cette période de fin d'année. ■

Retrouvez ci-dessous quelques conseils simples mais efficaces pour dissuader les cambrioleurs et protéger votre domicile et vos biens !

1.) Sécuriser les portes et les fenêtres

Portes d'entrée évidentes pour les cambrioleurs, il est fondamental de sécuriser vos portes et vos fenêtres en optant notamment pour des portes et des fenêtres anti-effractions, des serrures de sécurité ou encore un système de verrouillage contre le soulèvement des fenêtres. Il est également conseillé de poser des grilles sur vos fenêtres, en particulier pour celles du rez-de-chaussée.

2.) Installer un système d'alarme

N'hésitez pas à installer des autocollants de votre alarme, même si celle-ci n'est pas encore installée. Ils ont un certain effet dissuasif !

3.) Simuler une présence

Un bon éclairage dissuade les cambrioleurs en rendant plus difficile une approche discrète de votre domicile. Pour cela, vous pouvez installer des détecteurs ou des capteurs de mouvement à l'extérieur. Pour l'intérieur, vous simulerez facilement une présence en utilisant des minuteries. Pour éviter de laisser des signes évidents de votre absence, demandez à un voisin ou à un proche de récupérer votre courrier, d'ouvrir ou de fermer vos stores ou volets, etc.

4.) Ne pas diffuser de message d'absence

Restez vigilants sur les réseaux sociaux et évitez le plus possible de communiquer vos dates de vacances. Les messages d'absence sur les répondeurs téléphoniques privés sont également à éviter.

5.) Assurer une veille de quartier

Vos voisins sont une force. Restez vigilant et attentif à ce qui se passe autour de chez vous ou dans votre quartier pour détecter tout comportement suspect, et avertir les acteurs de la sécurité.

6.) Ne pas faire confiance aux inconnus

Tous les prétextes sont bons pour s'introduire chez vous : se faire passer pour un membre de votre famille, un policier, un agent immobilier... Si un inconnu se présente à votre porte, il est nécessaire de lui demander une preuve de son identité et de signaler toute activité suspecte aux forces de l'ordre.

En cas de doute ou de comportement inhabituel, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 0800 1218 18 ou à composer le 117. Des agents

pourront venir sur place pour évaluer la situation et agir, si besoin, en conséquence.

Que faire en cas de cambriolage ?

Gardez votre calme et n'agissez pas de manière irréfléchie. Votre santé et votre sécurité sont plus importantes que les objets ou les biens de valeur dérobés. Ne pénétrez pas sur les lieux du délit et ne touchez à rien. Contactez directement la police au 117.

Contact de vos acteurs sécurité

Police cantonale **117**

Police municipale du Grand-Saconnex

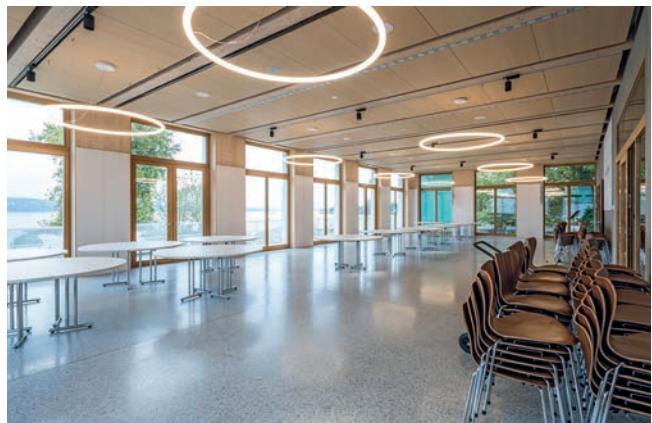
0800 1218 18

Python Sécurité SA **079 357 97 97** ■

Infos pratiques

LA LOCATION DES SALLES À LA MAISON LÉRINA EST OUVERTE

Depuis le 27 octobre dernier, les salles de La Maison Lérina ont été mises en ligne sur notre site internet et sont donc ouvertes à la location. Les conditions de location et toutes les informations nécessaires sont consultables directement sur le site. ■



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Les fêtes de fin d'année approchent. La réception de la mairie sera fermée entre les 24 décembre et le 2 janvier inclus. Réouverture le lundi 5 janvier selon les heures d'ouverture habituelles. ■

Une chouette occasion de soutenir nos équipes locales et de vivre l'ambiance unique de ces rencontres sportives !

Pour obtenir vos billets gratuitement, rendez-vous à la réception de la mairie pendant les heures d'ouverture. ■

Alors n'hésitez plus, pendant notre période d'activité, de nous appeler.

En dehors de notre période d'activité, pensez à vous organiser afin que vos trajets soient toujours effectués en toute sécurité.

Texte rédigé par
l'association Nez Rouge ■

MÉDAILLES 2026 POUR CHIENS

Dès le mois de janvier, les propriétaires de chiens pourront acheter en réception les médailles pour leur(s) ami(s) Mé dor ! Pour rappel, le port de la médaille est obligatoire dès le 1er avril. ■

L'OPÉRATION NEZ ROUGE EST DE RETOUR

Fidèle au poste, Rodolphe, le petit renne au nez rouge préféré, a célébré cette année ses 33 années d'activité à Genève.

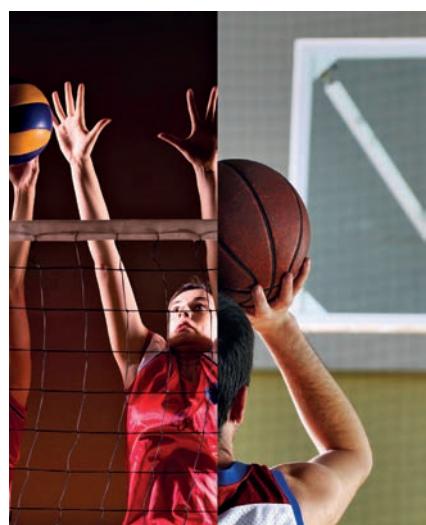
Ne pas oublier que c'est une idée toute simple qui est à l'origine du « concept Nez Rouge » et de notre histoire. Une idée à la fois simple, symbolique et concrète, qui nous a permis et nous permettra encore de faire un petit bout de chemin.

Nous souhaitons réduire le nombre d'accidents de la route causés par la conduite avec des facultés affaiblies (fatigue, alcool, drogues, médicaments, etc.). Notre action fait parler d'elle et sensibilise la population aux risques que représente la conduite avec des facultés affaiblies.

Nez Rouge prône le principe du « conducteur désigné » au sein d'un groupe.

Une récente étude, datant de 2021, démontre que plus du 50% des personnes qui ont pratiqué Nez Rouge, bénévoles et usagers, ont modifié leurs habitudes de déplacement.

Notre mission : prévenir les accidents de la route en raccompagnant, gratuitement et dans leur propre voiture, les personnes dont les facultés sont diminuées par l'alcool, la fatigue ou pour toute autre raison.



La Commune a le plaisir d'offrir des billets pour assister aux matchs des Lions de Genève et l'équipe féminine de Genève Volley.

Agenda

DÉCEMBRE

Fenêtres du Calendrier de l'Avent du Club des Bellevistes, 18h30 - 19h30

- | | |
|-------------|---|
| Lundi 1 | Fenêtre de la Commune du Calendrier de l'Avent, Maison Lérina, 18h30 - 19h30. |
| Mardi 9 | Permanence désendettement, Annexe Mairie, 16h - 18h. |
| Vendredi 12 | Fête de l'Escalade du Club des Bellevistes, cortège à 17h45, départ terrain de basket de l'école. |
| Jeudi 18 | Répétition générale du spectacle de Noël de l'école, salle communale, 10h. |

JANVIER

- | | |
|----------|--|
| Jeudi 8 | Levée des déchets encombrants. |
| Jeudi 15 | Vœux à la population du Conseil administratif, Maison Lérina, 19h. |

FÉVRIER

- | | |
|-------------|--|
| Mercredi 11 | Antigel à Bellevue, cours de yoga et apéro du terroir, salle communale, 19h. |
| Jeudi 19 | « Rencontre avec Schubert », récital de piano commenté, Maison Lérina, 20h. |

MARS

- | | |
|------------|---|
| Dimanche 8 | Votation populaire, local de vote, 10h - 12h. |
|------------|---|

Mairie de Bellevue
Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception
Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Police cantonale
T 117

Police municipale du Grand-Saconnex
T 0800 1218 18
policemunicipale@grand-saconnex.ch

Python Sécurité SA
T 022 749 19 00

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue.
Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient annoncer un événement public à transmettre leurs textes d'ici le vendredi 23 janvier 2026 à l'adresse :
info@mairie-bellevue.ch.

Copyright :
Thomas Félix, Fabio Chironi, Magali Girardin,
Saun'ICE Baussand Henri, Association Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont - Genève et images libres de droits.

Édition :
Conseil administratif

Conception, coordination et rédaction :
Service communication

Mise en page et impression :
Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'720 exemplaires sur du papier 100% recyclé



Bellevue
Ensemble pour un engagement durable